

Déclaration liminaire garantie au CTPC du 17 février 2005

Préambule :

« Dans les entreprises privées ou publiques, comme dans les grands ministères directement en prise sur l'économie, les gestionnaires se targuent de garder les pieds sur terre. Ils sont efficaces parce que concrets, exempts de préjugés, de passions, de rêveries. Ils maîtrisent à merveille tous les indicateurs qui mesurent les évolutions dont dépendent la prospérité de la société et le bien être des citoyens... ils pratiquent une science, la science économique. La science est neutre. Eux aussi. Ils ne professent aucune idéologie.

Voilà du moins ce que, à défaut d'en être intimement persuadé, ils s'attachent à nous faire croire. » Claude Julien, février 1988.

Nous pensons que vous avez suivi avec attention le reportage sur France 3 intitulés « Douaniers au cœur de tous les trafics » ». La qualité du reportage et des circonstances de tournage (saisie en direct de 3,3 tonnes de cannabis dans un ensemble routier au Perthus) donne une image plutôt positive de la douane. Aussi aurions nous envie de vous dire « quel paradoxe ! ».

Quand comptez-vous lancer une telle initiative sur les autres secteurs d'activité ?

C'est vrai qu'avec des marins en mouvement pour défendre leurs missions, des personnels qui subissent la réorganisation du renseignement et de la lutte contre la fraude, des bureaux de garanties qui vont fermer, des agents d'administration générale attendant leur tour et enfin des services des bureaux de douane s'interrogeant sur leur avenir, le tableau serait moins idyllique. Certains agents pourraient le qualifier de fiction au regard de l'ordre du jour présent. Après tout cela nous donne-t-il la vision future d'une douane à mettre en parallèle des objectifs fixés par M. COPE, les stupéfiants, les contrefaçons et les cigarettes, objectifs technocratiques d'une personne qui ne comprend visiblement rien au travail de recherche et à la fraude (à ce sujet certaines brigades ont dépassé, dès janvier, leur chiffre à atteindre pour 2005 en deux saisies !) avec une énorme contradiction : plus de résultat avec moins de moyen !

Vous nous présentez aujourd'hui la fin du processus de ré-ingénierie de la garantie. Un aboutissement synonyme de privatisation, démantèlement, fermetures de bureaux, suppressions d'emplois, redéploiements, mutations, réorganisations, période transitoire, adaptations, formations, taxation etc., vous emballez le tout de multiples arguments techniques, études, règlements communautaires, chiffres en tous genres dont les résultats démontrent immanquablement le réalisme et le bien fondé de votre projet.

Nous sommes moins sûr que l'avenir du dispositif restant sera à même d'assurer la mission qui lui est confiée avec l'assurance de trouver la matière à son activité et de la volonté de l'Etat de le pérenniser. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Qui peut croire aujourd'hui une seule seconde que vous êtes sincère dans votre projet ? Il n'est qu'à lire les propos tenus par vos prédécesseurs sur ce service et du contexte général des réformes pour en douter fortement.

En d'autre terme, croyez-vous en vos propositions ? La CFDT ne peut y croire. Pourquoi ?

Vous avez à votre disposition les outils pour justifier n'importe quel démantèlement. L'inscription de la notion de performance, de mérite et d'objectifs pour des bureaux dont on ne peut définir la charge de travail ne nous laisse aucune illusion.

Mais cela a un sens :

Nous ne pouvons être dupes de la politique que vous menez dont les racines se trouvent dans le plus pur dessein ultra libéral du rôle de la fonction publique. Le but ultime de la réforme de l'Etat est de réduire la force publique afin de limiter son rôle dans l'économie et d'astreindre ses missions à l'indispensable, c'est à dire à ce que le privé ne peut prendre en charge.

La méthode a été annoncée il y a 20 ans par M. Alain MINC : « Le système public ne reculera que pris en tenaille entre les déficits devenus insupportables et des ressources en voie de rétractation ».

Ainsi en va-t-il de la nécessité de réduire les rentrées fiscales par une baisse des impôts directs, de la communication sur les déficits qui doivent être compensés par une diminution drastique du nombre des fonctionnaires. Ils seront dorénavant limités, pour cause de suppressions d'emplois, aux missions du cœur de métier.

La démonstration est claire. Ajouté à cela, une délégation faite aux autorités locales, des services et des administrations publiques sans y enjoindre les moyens de les mettre en œuvre. C'est ce que M. Ronald Reagan a fait, M. Raffarin n'a rien inventé.

Le ministère des finances se voulant exemplaire (on se demande bien pourquoi vu la valse de nos ministres) la réforme de la garantie s'inscrit pleinement dans ce processus de démantèlement de la fonction publique.

Pour la CFDT, le rôle de l'Etat dans ses missions de régulation économique, de réduction des inégalités et de protection du citoyen, et du consommateur, doit être renforcé et non affaibli. Sur ce seul contexte politique, cette réforme est pour nous intolérable et dangereuse.

Le but à atteindre est bien déterminé, qu'en est-il de la méthode ?

Si pour une fois vous avez présenté le projet bien en avance (2 ans), les conditions dans lesquelles s'est engagé le processus de concertation lui, n'a pas été novateur. Malgré les multiples mises en garde et craintes sur le nouveau dispositif, il n'a jamais été question de remise en cause. Tout au plus vous avez reconnu que des difficultés sous jacentes demandaient des réponses. Ainsi en a-t-il été des exceptions sur la marque pour les marchandises venant d'Italie ou de Turquie.

Ce demi aveu reste pourtant révélateur d'un marché potentiel non maîtrisé et peu sûr, surtout pour le client consommateur. Mais ce n'était pas le propos, nous l'avons déjà dit. Enfin, vous avez seulement reconnu un minimum de trois agents par structures restantes et accordé de fait deux emplois complémentaires sur la dernière mouture.

Le bilan est pour le moins sinistre.

- 81 postes supprimés (sur l'implanté)
- 36 emplois supprimés
- 28 emplois transférés
- 15 bureaux rayés de la carte.

Comme nous vous l'avions déjà dit, il ne pouvait en être autrement puisque les BG ont perdu la matière de leur activité.

La gestion des personnels reste encore une fois archaïque. A la simple question « qu'allez-vous faire de moi ? » Votre réponse demeure vide et sans perspective. Comment motiver des agents à qui vous allez demander de décliner dans un entretien de notation-évaluation leurs aptitudes, leurs perspectives de carrière et engager un programme de performance. On frise le ridicule !

Nous voulons vous rappeler deux demandes de la CFDT acceptées en groupe de travail qui n'ont pas été intégrées dans les documents finaux :

- *L'intégration dans le cursus de formation « garantie » d'un stage pratique dans un bureau de garantie.*
- *Des bureaux de proximité pleinement intégrés dans le dispositif de contrôle des opérateurs.*
- *La possibilité de suivre le métier pour les agents restructurés grâce à une priorité de mutation sur les postes vacants en bureau de garantie.*

Enfin, nous ne pourrions terminer sans vous rappeler notre demande de revalorisation substantielle des mesures sociales. Dans le cadre actuel, un agent qui sera amené à faire 100 km par jour pour se rendre à sa nouvelle résidence (et c'est souvent le cas !) verra fondre ses indemnités en 18 mois ! Ce n'est pas tolérable.